Mesures sanitaires- Glissades

Voici les mesures sanitaires mises en place :



- Vous devez monter par la zone de la montée et non dans la glissade et, ainsi garder une distanciation physique de 2m entre vous.
- •Le masque est fortement recommandé lorsque vous attendez pour glisser.
- Sujet à changement selon les directives de la Santé publique.

Le non-respect de ces clauses et du règlement de la glissade pourrait faire en sorte que nous fermions la glissade. Nous vous demandons de vous y confirmer.

Mesures sanitaires- Patinoires

Les nouvelles heures d'ouverture des patinoires sont de 10 h à 19 h 30 pour les 4 patinoires.

Voici les mesures sanitaires mises en place :

- Le hockey libre est permis seulement sur la Patinoire des Goélands et la Patinoire Famille Gendreau en solo ou en bulle familiale.
- Seul le patinage libre est permis en solo ou en bulle familiale sur les 4 patinoires.
- Maximum de 25 personnes par patinoire.
- Garder la distanciation physique de 2m entre vous.
- Vous devez vous changer sur les bancs mis à votre disposition.
- L'accès au bâtiment est fermé. (Patinoire des Goélands et Plateau Sportif)
- Le masque est obligatoire lorsque vous chaussez vos patins.

Sujet à changement selon les directives de la Santé publique.

Le non-respect de ces clauses pourrait faire en sorte que nous fermions la patinoire. Nous vous demandons de vous y confirmer.

